

Coopération commerciale

43. Les ministres ont passé en revue les relations commerciales entre le Mexique et le Canada et ont reconnu que, si le volume des échanges a connu un accroissement substantiel au cours de la dernière année, il ne correspondait pas encore au véritable potentiel de leurs marchés respectifs.
44. Prenant ce facteur en compte, les délégations canadienne et mexicaine sont convenues d'accentuer leurs efforts afin d'intensifier et de diversifier les relations commerciales de manière équitable.
45. Reconnaisant que le commerce des produits agricoles est une composante importante de cet échange, les ministres ont discuté de la conclusion, durant l'année en cours, d'un accord concernant la fourniture de produits agricoles de base et principalement du lait en poudre et d'autres formes de lait traité, du blé, des fèves noires, du canola et du maïs pour lesquels les deux parties ont précisé, dans certains cas, la quantité requise par le Mexique et la quantité que peut fournir le Canada, laissant en suspens certains détails concernant les arrangements relatifs aux prix et les arrangements contractuels. En réponse à la requête du Mexique, les ministres canadiens ont accepté de trouver des ressources canadiennes pour coopérer à l'établissement d'une fabrique de lait évaporé au Mexique.
46. Le secrétaire au Commerce du Mexique et les ministres de l'Agriculture et du commerce du Canada ont désigné des fonctionnaires de leurs ministères respectifs et de Conasupo du Mexique pour conclure la négociation de l'accord susmentionné.
47. Les ministres canadiens ont reconfirmé l'invitation faite au secrétaire au Commerce de visiter le Canada. Les participants ont espéré que M. de la Vega pourra, entre autres, profiter de sa visite pour signer l'accord sur la fourniture de produits agricoles de base.
48. Durant la réunion, les ministres sont convenus de créer un groupe de travail sur le commerce sous l'égide du Comité ministériel Canada-Mexique; le groupe serait présidé par les ministres du commerce du Canada et du Mexique ou par leurs hauts fonctionnaires désignés et compterait des représentants d'autres ministères intéressés ainsi que d'organismes de promotion du commerce. Le groupe examinerait en outre toutes questions relatives aux échanges commerciaux ainsi que les politiques proposées et les mesures promotionnelles en vue d'accroître les échanges bilatéraux.